REGLEMENT DE LA RANDONNÉE

participer à la randonnée Seuls les personnes ayant retourné leur bulletin d'inscription avec le règlement pourront

Le capitaine de groupe inscrit sur le bulletin, tous les membres du groupe et assure le lien avec les organisateurs

Au départ, remise de consignes d'organisation et de sécurité, de la carte et des tickets repas.

bonnes chaussures est recommandé ainsi qu'une lampe et d'un vêtement clair. Le parcours ne comporte pas de difficultés particulières, chacun va à son rythme. Le port de

accompagné d'un adulte Chaque participant est assuré par sa propose responsabilité civile. Les mineurs doivent être

organisateurs. Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les

5, Résidence de Keraudrain - 56500 PLUMELIN avant le 23 MAI 2016 Bulletin à compléter et à retourner à AMICALE LAÏQUE - Ecole Marc Chagall ou

e joins un chèque de règlement à l'ordre de l'AMICALE LAÏQUE de PLUMELIN			Enfants de l'école Marc Chagall	Enfants	Liste des Participants : Nombre :Adultes	Tèl: Email:	Code Postal :	Adresse:	(Capitaine de l'équipe)	NOM-PRÉNOM :
IELIN			<u>agall</u>							

pomme offertes

